



Paris le 09 Juin 2026

Objet : Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du Mardi 30 juin 2026
A l'attention des membres adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut

Madame, Monsieur, cher(e) membre,

J'ai l'honneur de vous convoquer à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle 2026 de l'Association Notre-Dame de Salut qui se tiendra le

Mardi 30 Juin 2026 à 19h00
Au Siège de l'Association au 79 Avenue Denfert-Rochereau 75014 PARIS

L'ordre du jour de l'AG sera le suivant

1. Approbation du procès-verbal de l'AGO du 26 Juin 2025
2. Rapport moral
3. Rapport financier
4. Rapport général et spécial du commissaire aux comptes
5. Vote des résolutions
6. Election des administrateurs
7. Pouvoirs en vue des formalités

D'ici le 15 Juin seront mis sur notre site www.pelerinage-national.org les documents suivants :

- Cette convocation
- Le procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26 Juin 2025
- Les rapports moral et financier de l'année 2025 ainsi que les rapports des Commissaires aux Comptes.
- Le projet des résolutions soumises au vote des adhérents

Cette assemblée se tiendra sur place et à distance par visio-conférence et vous pourrez y participer selon les modalités figurant en PJ.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Membre à l'assurance de mes salutations les meilleures.


Matthieu GUIGNARD
Président

Association Notre Dame de Salut - Pèlerinage National
79 avenue Denfert Rochereau 75014 Paris
www.pelerinage-national.org
SIRET : 78429261700023 - APE : 913 A

ASSOCIATION NOTRE DAME DE SALUT

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 30 JUIN 2026

MODALITÉS DE PARTICIPATION

La participation électronique peut se faire à partir de **n'importe quel ordinateur, tablette ou smartphone connecté à internet (qu'il soit professionnel ou personnel).**

- **Participation**

L'Assemblée Générale sera retransmise en direct et en intégralité. Afin de favoriser le dialogue, vous aurez la possibilité de poser des questions sur la plateforme de retransmission dédiée qui sera accessible trois jours francs avant le jour de l'Assemblée Générale, soit à compter du 26 Juin 2026 10h00 ainsi que le jour de l'assemblée.

Les questions devront être posées avant le lundi 29 Juin à 16h00.

- **Vote**

Le vote se déroulera sur un espace dédié entre

Le lundi 29 Juin à 14h00 et le mardi 30 juin à 19h30

En conséquence il n'y aura ni vote papier ni vote par procuration.

Un mail spécifique ultérieur précisera l'adresse de la plateforme de retransmission et de l'espace de vote ainsi que l'ensemble de la procédure, votre identifiant et de votre mot de passe.